



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

FLASH SPECIAL: NOUVEL OUTIL EPARGNE SALARIALE

Le nouvel outil de gestion de l'épargne salariale est désormais en ligne.

Cet outil a été choisi par la Direction dans l'objectif de moderniser l'outil.

Il se substitue à CAPEASI, non seulement pour les salariés, mais aussi pour les clients externes d'Axa.

Il n'est donc en aucun cas le résultat d'un choix concerté avec les organisations syndicales.

Lors de son lancement, la première phase de création de compte s'est avérée (et continue à s'avérer) quelque peu chaotique.

Toutefois, passée cette étape, l'outil devrait proposer **progressivement** des fonctionnalités relativement complètes, même si elles ne caractérisent pas à ce jour par leur dimension intuitive.

Pourtant, cette transition aurait nécessité de la part de la Direction un accompagnement qui aurait permis de mieux gérer le changement.

L'accompagnement du changement est en effet essentiel dans une opération de ce type, d'autant plus sensible que les intérêts pécuniaires des salariés sont en jeu. Sur ce point la Direction a failli !

En son absence, une opération qui aurait dû être un succès peut vite se transformer en un échec.

En attendant que la Direction assume le rôle qui est le sien, nous tentons ci-dessous de vous donner les solutions aux questions les plus fréquemment posées. Pour celles qui ne sont pas traitées, n'hésitez pas à appeler la ligne dédiée aux salariés Axa : **09.70.80.81.37**

L'objectif est de contribuer à ce que vous découvriez comment accéder aux informations et comment passer vos opérations en retrouvant ainsi la maîtrise de votre épargne.



Pour basculer sur votre nouvel espace, vous avez reçu 3 mails :

- le **17 janvier**: un mail de service.noreply@epargne-salariale.axa.fr vous invitant à **vous rendre sur CAPEASI** pour accéder à votre relevé de **situation au 31 décembre 2025**
- A partir du 26 janvier** un mail avec votre code d'activation **pour votre 1^{ère} connexion** :

AXA FRANCE – Votre épargne entreprises avec AXA

Bonjour Madame LUX et bienvenue chez AXA,

Vous bénéficiez d'une épargne mise en place par votre entreprise AXA FRANCE, gérée par AXA.

Ainsi vous pouvez vous constituer une épargne à moyen et long terme avec le soutien de votre employeur.

Pour votre première connexion

Activez votre espace sécurisé en cliquant à l'adresse suivante : espace-salarie.axa-mon-epargne-entreprises.com

- Saisissez votre code d'activation valable 30 jours à compter de l'envoi de ce mail.
- Confirmez votre adresse mail.
- Confirmez votre numéro de téléphone.
- Définissez votre mot de passe personnel.

Vous êtes maintenant connecté(e) à votre espace personnel pour découvrir vos avantages

Créer mon

Notre équipe reste à votre disposition pour toute question.

Avec toute notre attention,
Votre Service Clients Epargne Retraite Entreprises

Vos références

Votre compte Epargne d'Entreprises : PEE, PEE Groupe, PERECO

Numéro de compte :

Nous contacter

 **Votre Service Client**
Au 09 70 80 80 57
du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h

 **Votre Espace Client**

- Et un dernier mail **fin janvier / début février** avec un lien vers le **guide connexion**



Suivez nous www.cfdtaxafrance.fr ou sur notre WebApp





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

FLASH SPECIAL: NOUVEL OUTIL EPARGNE SALARIALE

Si vous rencontrez un problème dans la création de votre compte, vous pouvez contacter le service clients au 09 70 80 81 37 (ligne dédiée aux salariés AXA)

Mon ancien espace est-t-il toujours accessible ?

Votre ancien espace personnel dédié à l'épargne salariale, **Capeasi**, est accessible jusqu'au 30 juin 2026 pour consulter l'historique de vos documents.

Votre ancienne application mobile d'épargne salariale n'est en revanche plus disponible, nous vous recommandons de la supprimer avant de télécharger la nouvelle.

Vais-je recevoir de nouveaux identifiants et mots de passe pour me connecter au nouvel espace ?

Votre identifiant de connexion au nouvel espace (Web et App mobile) est votre adresse e-mail liée à votre compte. Vous avez reçu à partir du 26 janvier 2026 par e-mail un lien et un code d'activation pour vous connecter à votre nouvel espace personnel.

ATTENTION LE CODE D'ACTIVATION NE SERA PLUS VALABLE 30 JOURS APRES SA RECEPTION.

Lors de la première connexion, vous serez invités à définir votre mot de passe.

Si vous n'avez reçu de mail, vous devez contacter le service clients au 09 70 80 81 37.

L'historique des opérations antérieures au nouvel espace personnel est-il disponible ?

L'historique de vos opérations sera progressivement mis à disposition sur le nouvel espace personnel entre janvier et juin 2026.

Dans l'intervalle, vous garderez vos accès sur l'ancien espace d'épargne salariale Capeasi.

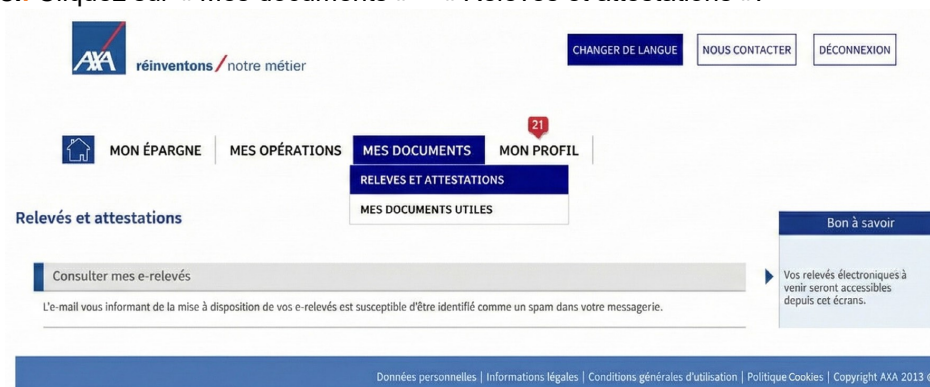
Comment vérifier que mon épargne salariale n'a pas changé lors du passage au nouvel espace personnel ?

Le changement d'espace personnel n'a **aucun impact sur votre épargne**.

Le montant de votre épargne peut varier, indépendamment du changement d'espace, selon l'évolution des marchés financiers.

En revanche le nombre de vos parts reste identique.

Vérifier en téléchargeant votre relevé annuel de situation arrêté au 31 décembre 2025 sur votre ancien espace personnel Capeasi. Cliquez sur « Mes documents » > « Relevés et attestations ».



Suivez nous www.cfdtaxafrance.fr ou sur notre WebApp





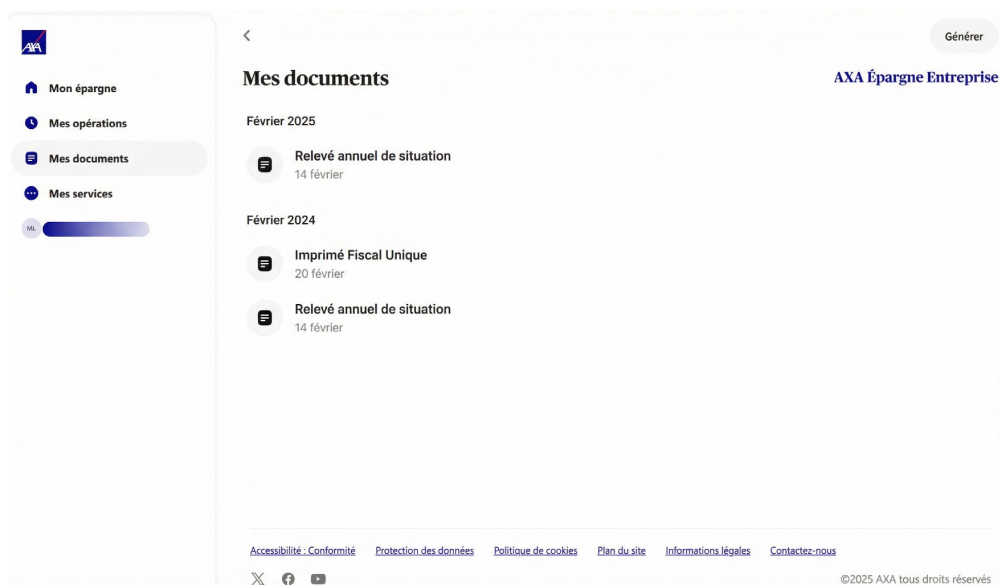
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

FLASH SPECIAL: NOUVEL OUTIL EPARGNE SALARIALE

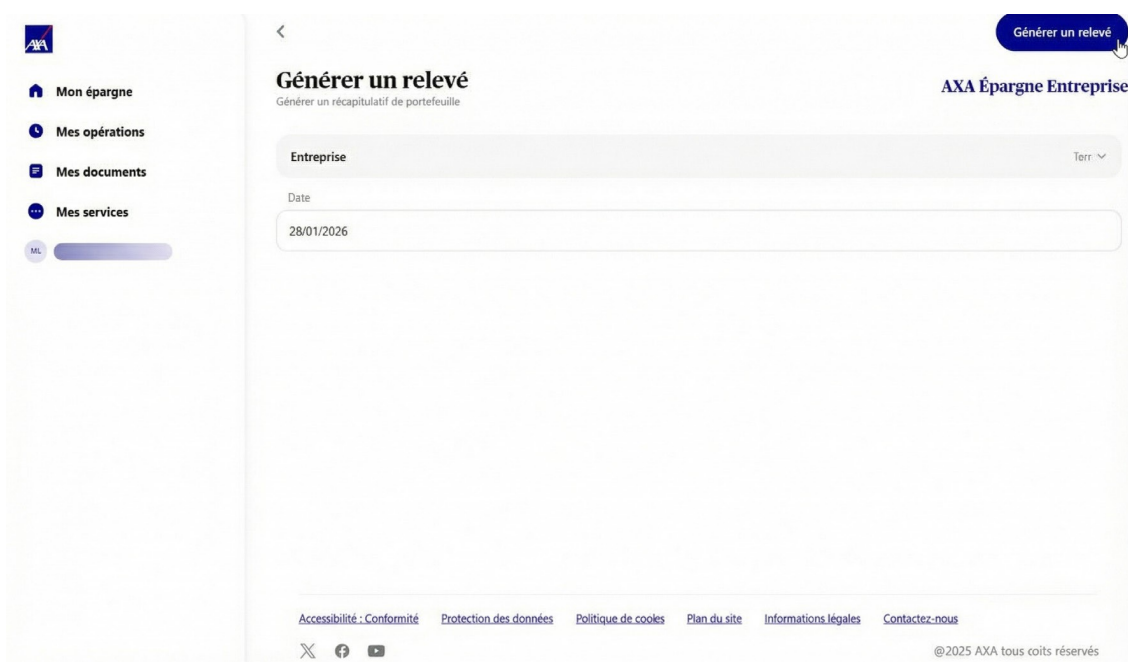
Votre nouvel espace personnel

Depuis le 26 janvier 2026, vous pouvez **télécharger votre relevé sur le nouvel espace** :

1. Rendez-vous sur l'onglet « **Mes documents** » et cliquez sur « **Générer** ».



2. Renseignez la date à laquelle vous **souhaitez figer votre situation** et cliquez sur « **Générer un relevé** ».



Suivez nous www.cfdtaxafrance.fr ou sur notre WebApp



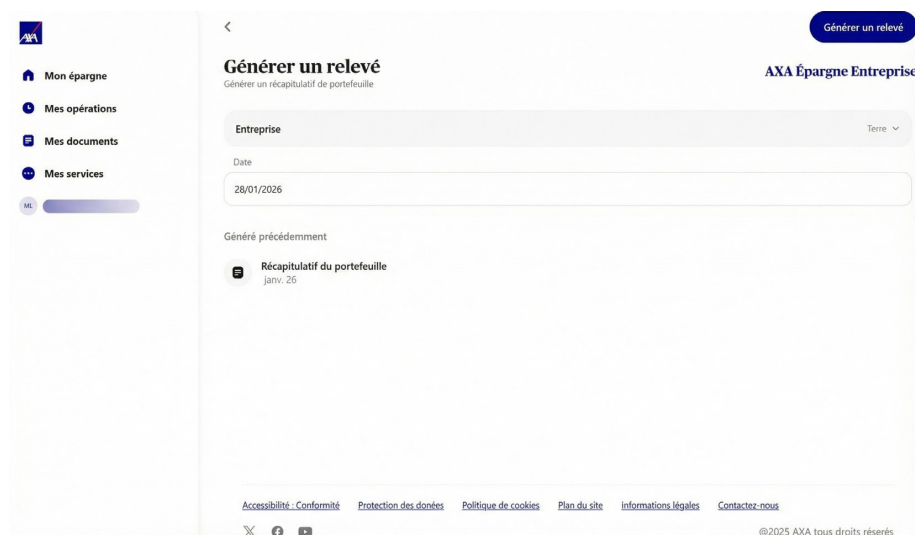


S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

FLASH SPECIAL: NOUVEL OUTIL EPARGNE SALARIALE

Votre nouvel espace personnel (suite)

3. Cliquez sur votre relevé pour le consulter.



Vous constaterez ainsi que **le nombre de parts par fonds est inchangé entre votre relevé au 31 décembre 2025 et celui généré lors de votre première connexion** à votre nouvel espace personnel depuis le 26 janvier 2026.

Répartition de vos épargne par dispositif et support de placement au 31/12/2025

Dispositif	Support de placement	Quantité (en parts)	Disponible	Indisponible	Montant total
PEI Soles - Libre	AXA Generation Europe Actions 2R (FR0014006L43) 35,81 € au 17/11/2025	3,6005	0,00 €	1 261,70 €	1 261,70 €
			0,00 €	128,93 €	128,93 €

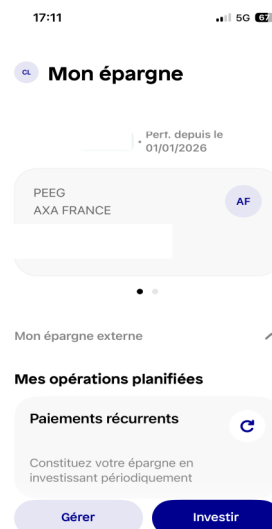
RÉPARTITION PAR DISPOSITIF ET SUPPORT D'INVESTISSEMENT AU 28/01/2026

Dispositif	Actif	Nombre de parts	Disponible	Indisponible	Montant total	+/- valeur estimée
PEI Soles - Libre			0,00 €	1 261,70 €	1 261,70 €	18,75 €
	AXA Generation Europe Actions 2R (FR0014006L43) - 35,81 € au 17/11/2025	3,6005	0,00 €	128,93 €	128,93 €	2,67 €

Comment puis-je réaliser des arbitrages ?

Les arbitrages sont possibles, sauf sur le SHAREPLAN si les fonds ne sont pas disponibles.

Pour faire un arbitrage allez sur l'application AXA ERE, Vous arrivez sur la page « **Mon épargne** », choisissez « **Gérer** », puis sélectionnez « **Modifier mes placements** ». Ensuite, choisissez entre **le PEEG et le PERECO**, puis sélectionnez la source des Fonds et procédez à la répartition de l'épargne selon votre choix.



Suivez nous www.cfdtaxafrance.fr ou sur notre WebApp

